Notice sur l'orphelinat de jeunes ouvrières (Maison Eugène-Napoléon) situé au Faubourg Saint-Antoine.

Numéro d'inventaire : 1979.36437

Auteur(s): Emilie Barberès

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création: 1871

Description: Livret manuscrit cousu. Titres calligraphiés.

Mesures: hauteur: 272 mm; largeur: 212 mm

Notes: Rapport manuscrit sur "l'orphelinat de jeunes ouvrières" fondée en 1853-1856, par la ville de Paris avec un financement de l'Impératrice Eugénie . Signature d'Émilie Barberès, directrice, 16 septembre 1871 . Historique de l'établissement (jusqu'en 1871), matières enseignées (instruction primaire et professionnelle de 8 à 20 ans), emploi du temps, discipline, sommes versées par l'Impératrice, Tableau des résultats moraux et professionnels obtenus par les 434 élèves reçues jusqu'en 1871, Réglement de l'établissement, etc... Conservation: voir boîte enseignement féminin.

Mots-clés: Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière: Enseignement technique et professionnel

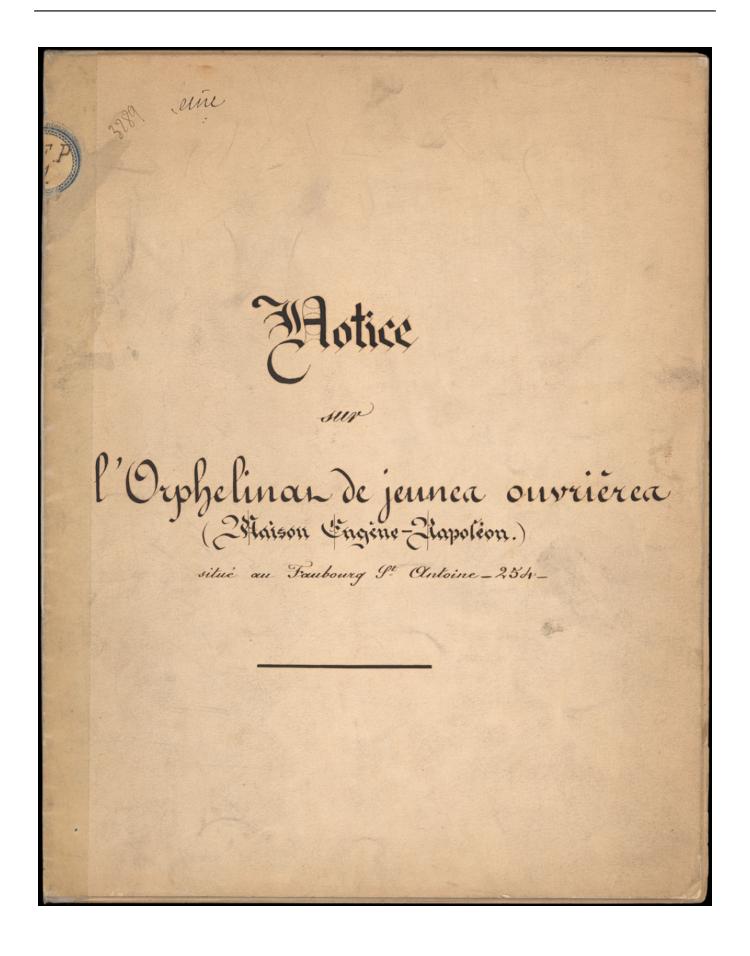
Niveau : Séquence de niveaux Nom de la commune : Paris Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 16 **Lieux** : Paris, Paris

1 / 4





Notice sur l'Orphelinan de jeune ouvriere, situé Fambourg 9 antoine 234

Le 29 Janvier 1853, époque du mariage de l'Empereur, la Ville de Baria offrin à l'Impératrice un collier d'une valeur de 700.000. L'Impératrice exprima le désir de consacrer le montant de ce bijon à la construction d'un Clablissement destine à recueillir 300 jeunes silles pauvres, orphélines de militaires pour la plupart, (militaires ou gendarmes, non décorés) en aussi, pour quelques enfants d'ouvriers de Baria, dans l'impossibilité d'élever leur nombreuse samille.

Le 31 Décembre 1856, l'Etablissement était termine, en la Ville de Baria avait consacré 2.400.000 à la construction de cen immeuble en à son organisation mobilière. Il fun arrêté déa lora, que la propriété en restait à la Ville de Baria qui reconnut la fondation de l'Orphelinan d'utilité publique en accepta toutea les charges d'entretien de l'Immeuble qui incombent au propriétaire.

La direction morale, classique en professionnelle de l'Etablissemenn fun confiée à 18 sœura de l'ordre de St Vincenn de Baul.

Lea orphelinea y sons requea à l'age de 8 à 10 ana; ellea doivens étre exemplea d'infirmitéa en maladiea contagiensea. On lea destine à devenir de bonnea Ouvrièrea.

L'enseignement qui leur con donne se divise en 3 partier:

1º L'instruction primaire dea 3 coura fixéa sur le programme dea classea communalea de Saria; 2º La préparation à la vie de ménage;

3º & enseignemens professionnel.

A l'áge de 13 à 14 ana, lea Clèvea sons répartées dans des ateliers spécious où elles sons appliquées à une des branches du travail pour lequel elles ons le plus d'aptitude. Elles fons au choix:

2º Lea travaux de tous genres sur dentelle blanche en noire, ainoi que le raccommodage en blanchissage à neuf;

3. La confection dea vetementa pour damea en enfanta;

4º La broderie en ov en en soie pour équipement militaire, ornementa d'église, en toua les articles de fantaisie;

5º La confection dea fleura artificiellea en toua genrea; maia specialement lea fleura finea pour chapeana;

6º Le repassage.

3/4

Division du tempa consacré aux classea en à la branche professionnelle.

De 9 à 13 ana, lea enfanta sonn en classe presque toute la journée, sauf lea momenta consacrée à un repoa nécessaire; on ne lea applique à la couture qu'une heuxe ou deux afin de leur donner lea premièrea notiona du travail manuel.

De 13 à 19 ana, ellea travaillem 4 heurea par jour en n'onn plua que 3 heures 1/2 de classe. De 19 à 20 ana, ellea travaillem 6 heurea par jour en n'onn plua que 2 heurea de classe.

Ordre de la journée.

6 beuren __ Sever

7 - id . _ Soina de menage

8__id.___ Dijetiner

8_ id. 1/2 _ Classe jusqu'à 11 heurea _ Entrée aux ateliera pour les grandes_

11_id. 1/2 -- Entrée aux atéliera de travail pour l'âge moyen en les petites-

916idi 1/2 -- Diner

1 beure __ Nievication jusqu'à 2 heurea moina le quare

2. id. __ deliera jusqu'à 4 heurea

4 id. _ Gouter _ Recreation -

4_ id. 1/2 - Gentrice aux ateliera pour lea moyennea - Classe pour lea antrea -

6_ id. _ Stude classique générale

7 id. Souper - 7 1/2 Riecheation _ 8 1/2 Coucher _

Régime alimentaire.

Odejeiner_ - Soupe au pain ou au riz - un morceau de pain -

Odiner____ Soupe _ Viande _ Legumea _ Vin, on eau rougie _

Gouter __ Un morceau de pain_

Souper __ Soupe - Viande ou légumea - Vin ou cou rougie -

Discipline.

Sea enfanta ayann leur famille onn, chaque année, 2 joura de congé seulemenn, à la condition expresse qu'ellea ne découcheronn soua aucuy prétexte.

Sea parenta sons admia à voir leura enfanta, dana la maison, le 1et Dimanche de chaque moia de 1tra 3.

Dana le caa de maladie, ila peuvens lea visiter chaque jour de 3 à 4 heurea de l'aprèa-midi.

La sortie den Elèvea orphelinea n'a lieu qu'à 21 ana; quant à cellea qui ont Peixe ou Moire, qui lea richament avant leur majorité, ellea leur sont renduea, maia vana aucun dea privilègea accordea à la sortie règlementaire, privilègea qui consistent dana un trousseau de 300 en une somme égale à ce chiffre qui leur con répartie, comme récompense de leur bonne conduite, à partir de 18 ana jusqu'à leur

4/4